

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
5 – 2025 / N°5**

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 026-212603054-20250703-5_2025_5-DE

SEANCE du 03 JUILLET 2025

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
Date de la convocation : 23.06.2025

L'an deux mil vingt- cinq et le trois juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, BROCHIER Nicolas, LAMBERT Daniel, VIAL Anne- Claire, REBOUL Gregory, MINDER Pascale, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne.

Absente excusée : DESPEYSSE Jocelyne donne procuration à ANDEOL Hervé

Objet : Acquisition d'un jeu extérieur pour l'école

Le bureau propose l'acquisition d'une échelle de suspension pour remplacer le pont du singe qui avait été enlevé car devenu trop vétuste et dangereux. Comme il n'y a pas de jeux extérieurs pour les élèves de CP/ CE1, et à la demande des maitresses, un devis a été demandé à la société Comat et Valco pour un montant de 1153.44 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** l'achat d'une échelle de suspension et le devis de Comat et Valco pour un montant de 1153.44 € TTC.
- **Dit** que cette dépense est prévu au Budget 2025

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 04.07.2025

Le Maire
Hervé ANDEOL

